

RCS : BAR LE DUC

Code greffe : 5501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BAR LE DUC atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 40062

Numéro SIREN : 347 890 840

Nom ou dénomination : BERTHOLD

Ce dépôt a été enregistré le 07/07/2020 sous le numéro de dépôt B2020/000873



154890

**DEPOT DES COMPTES ANNUELS**

n° de dépôt : **B2020/000873**  
n° de gestion : **1988B40062**  
n° SIREN : **347 890 840 RCS Bar le Duc**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Bar-le-Duc certifie avoir procédé le 07/07/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

BERTHOLD - Société par actions simplifiée  
114 rue du Rattentout 55320 Dieue-sur-meuse -FRANCE-

**date de clôture : 30/09/2019**

**Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.**

Concernant les évènements RCS suivants :

**Dépôt des comptes annuels**



154890

*Low Copie certifiée conforme*

1

**BILAN - ACTIF**

*Liblé*

Désignation de l'entreprise :		BERTHOLD		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2		
Adresse de l'entreprise		114 rue du Rattentout 55320 DIEUE SUR MEUSE		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
Numéro SIRET* 3 4 7 8 9 0 8 4 0 0 0 0 1 5				Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N clos le 3 0 0 9 2 0 1 9				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB		AC		
		Frais d'établissement *		CQ		
		Frais de développement *				
		Concessions, brevets et droits similaires	240 447	AG	217 424	23 023
		Fonds commercial (1)	15 245	AI		15 245
		Autres immobilisations incorporelles		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	1 406 223	AO	318 118	1 088 106
		Terrains		AQ	2 797 127	2 035 879
		Constructions	4 833 006	AR	6 583 289	1 765 875
Installations techniques, matériel et outillage industriels		8 349 164	AS			
Autres immobilisations corporelles		4 265 332	AU	2 446 935	1 818 397	
Immobilisations en cours			AV			
Avances et acomptes			AW			
AX			AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CS		CT			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CV		1 176 618	
	Autres participations	1 176 618	CU			
	Créances rattachées à des participations		BB			
	Autres titres immobilisés	500 000	BD		500 000	
Prêts		BF				
Autres immobilisations financières *	957 480	BH		957 480		
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	21 743 516	BK	12 362 892	9 380 624
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	BL	1 138 231	BM		1 138 231
		Matières premières, approvisionnements		BO	277 089	64 683 444
		En cours de production de biens	64 960 533	BN		
		En cours de production de services		BP		
		Produits intermédiaires et finis		BR		
	CRÉANCES	BT		BU		
		Marchandises		BV	7 483	7 483
		Avances et acomptes versés sur commandes	7 483	BX	2 166 625	2 166 625
		Clients et comptes rattachés (3)*	2 166 625	BZ	19 376 751	19 376 751
		Autres créances (3)	19 376 751	CA		
DIVERS	CB		CC			
	Capital souscrit et appelé, non versé		CD	7 153 628	7 153 628	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres: ...)	7 153 628	CE			
	Disponibilités	2 385 597	CF	2 385 597	2 385 597	
Comptes de régularisation	CH	115 850	CI		115 850	
	Charges constatées d'avance (3) *	115 850	CK	277 089	97 027 610	
	<b>TOTAL (III)</b>	97 304 699				
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Écarts de conversion actif * (VI)					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	119 048 215	IA	12 639 981	106 408 234
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an :		CR
Clause de réserve de propriété *		Stocks :		Créances		

Désignation de l'entreprise		BERTHOLD		Néant <input type="checkbox"/>		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé . . . . .)			DA	320 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport.			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/> )			DC		
	Réserve légale (3)			DD	32 020	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="BI"/> )			DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/> )			DG		
	Report à nouveau			DH	12 952 315	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>			DI	1 557 431	
	Subventions d'investissement			DJ	201 190	
	Provisions réglementées *			DK	331 489	
	<b>TOTAL (I)</b>			DL	15 394 445	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
<b>TOTAL (II)</b>			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	1 257 478	
	Provisions pour charges			DQ	30 777	
	<b>TOTAL (III)</b>			DR	1 288 255	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	821 981	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/> )			DV	1 826 047	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	75 997 513	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	6 969 692	
	Dettes fiscales et sociales			DY	3 602 940	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	255 216	
	Autres dettes			EA	252 143	
Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)			EB		
<b>TOTAL (IV)</b>			EC	89 725 534		
Ecart de conversion passif *			ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>			EE	106 408 234		
RENVOS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			IC	
		Écart de réévaluation libre			ID	
		Réserve de réévaluation (1976)			IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	14 731 838	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	456	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise . BERTHOLD				Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	48 760	FB	FC	48 760
	biens *	FD	116 560	FE	FF	116 560
	Production vendue	FG	51 878 233	FH	FI	51 878 233
	services*	FJ	52 043 553	FK	FL	52 043 553
	<b>Chiffres d'affaires nets*</b>				FM	1 070 608
	Production stockée*				FN	148 543
	Production immobilisée*				FO	
	Subventions d'exploitation				FP	1 474 172
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FQ	24
	Autres produits (1) (11)				FR	54 736 900
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	10 262 963
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	87 652
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	25 798 366
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	729 122
	Salaires et traitements*				FY	10 247 287
	Charges sociales (10)				FZ	2 865 651
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	1 369 379
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC	277 092	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD	701 088	
	Autres charges (12)				GE	5
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GF
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	2 398 295
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI	23 530
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	132 727
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP	132 727
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	62 688
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU	62 688
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	70 038
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	2 444 803

(RENVOIS voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

4

## COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise		BERTHOLD		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	58 925		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	44 620		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	103 544		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	44 327		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	18 789		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	85 705		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	148 821		
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VI - VIII)</b>			HI	(45 276)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ	165 394		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	676 702		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			HL	54 973 171		
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			HM	53 415 740		
<b>6 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>			HN	1 557 431		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont produits de locations immobilières		HY		
		Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont - Crédit - bail mobilier *		HP	231 146	
		Dont - Crédit - bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	22 004	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	133 202	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6			
				obligatoires A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)				Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Produits des cessions éléments d'actif et VNC				18 789	34 518	
Amendes fiscales, Dons et libéralités				22 323		
Quote part subvention investissement					24 407	
Amortissements dérogatoires				85 705	44 620	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	
SILIX TP				400		
VERNET				2 490		
EUROP ENERGIE ENTRETIEN CLIMATISATION				6 055		
CONTROLE URSSAF A PAYER				13 059		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)\*

Désignation de l'entreprise : BERTHOLD										Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A	IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations								
							Consecutives a une reevaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence			Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
										1	2	3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	227 909	KE		KF	29 501			
CORPORELLES	Terrains						KG	1 264 984	KH		KI	141 240			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ	3 692 641	KK		KL	123 281			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO				
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions						KP	973 850	KQ		KR	43 234			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						KS	7 854 220	KT		KU	543 907			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *						KV		KW		KX			
		Matériel de transport *						KY	3 232 995	KZ		LA	1 070 988		
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	159 629	LC		LD	77 920		
		Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes						LK	12 000	LL		LM				
	TOTAL III						LN	17 190 319	LO		LP	2 000 569			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T			
Autres participations						8U	98 863	8V		8W	1 077 755				
Autres titres immobilisés						1P	500 000	1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières						1T	957 900	1U		1V					
TOTAL IV						LQ	1 556 763	LR		LS	1 077 755				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	18 974 991	ØH		ØJ	3 107 825				
CADRE B	IMMOBILISATIONS					Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence						
						par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice						
										1	2	3	4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	IO		LV	1 718	LW	255 692	1X		
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY	1 406 223	LZ		
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB	3 815 923	MC		
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME		MF		
		Inst gales, agents et am des constructions					IS		MG		MH	1 017 083	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ	48 963	MK	8 349 164	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agents, aménagements divers						IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport						IV		MP	239 145	MQ	4 064 838	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier						IW		MS	37 055	MT	200 494	MU	
		Emballages récupérables et divers*						IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		NB		
Avances et acomptes						NC		ND	12 000	NE		NF			
TOTAL III						IY		NG	337 163	NH	18 853 725	NI			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations						IO		ØX		ØY	1 176 618	ØZ		
	Autres titres immobilisés						II		2B		2C	500 000	2D		
	Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E	420	2F	957 480	2G		
	TOTAL IV						I3		NI	420	NK	2 634 098	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		ØK	339 301	ØL	21 743 516	ØM			

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION  
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2019

Exercice N clos le 3 0 9 2 0 1 9

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: BERTHOLD

 Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations  1	Augmentation du montant des amortissements  2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)  5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)  3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)  4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat et out industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
<b>10 TOTAUX</b>						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées»

**CADRE B**
**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE ..... -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE ..... =

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Designation de l'entreprise		BERTHOLD						Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *								
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations · dotations de l'exercice		Diminutions · amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles		PE	193 109	PF	26 033	PG	1 718	PH	217 424	
TOTAL I										
TOTAL II										
Terrains		PI	247 280	PJ	70 838	PK		PL	318 118	
Constructions	Sur sol propre	PM	1 721 339	PN	179 825	PO		PQ	1 901 164	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU		
	Inst générales, agencements et aménagements des constructions	PV	852 477	PW	43 486	PX		PY	895 963	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	6 051 087	QA	581 164	QB	48 963	QC	6 583 289	
Autres immobilisations corporelles	Inst générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport	QH	2 138 700	QI	442 844	QJ	239 145	QK	2 342 399	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	97 613	QM	25 189	QN	18 266	QO	104 536	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
TOTAL III		QU	11 108 496	QV	1 343 346	QW	306 374	QX	12 145 468	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	11 301 605	ØP	1 369 379	ØQ	308 092	ØR	12 362 892	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL I										
Autres immob incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL II										
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
Inst gales, agenc et am. des const	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst techniques mat et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
Inst gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
Mat bureau et inform mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
Emballages récup et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations	NL				NM				NO	
TOTAL IV										
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général avec ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général sans ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général avec ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *								
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9			Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP			SR	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise		BERTHOLD		Néant <input type="checkbox"/> *					
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	290 404	TM	85 705	TN	44 620	TO	331 489
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z	290 404	TS	85 705	TT	44 620	TU	331 489
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	798 539	5W	701 088	5X	211 372	5Y	1 288 255
<b>TOTAL II</b>	5Z	798 539	TV	701 088	TW	211 372	TX	1 288 255	
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	- corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	1 129 595	6P	277 092	6R	1 129 598	6S	277 089
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
<b>TOTAL III</b>	7B	1 129 595	TY	277 092	TZ	1 129 598	UA	277 089	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	2 218 538	UB	1 063 885	UC	1 385 590	UD	1 896 833	
			- d'exploitation	UE	978 180	UF	1 340 970		
	Dont dotations et reprises		- financières	UG		UH			
			- exceptionnelles	UJ	85 705	UK	44 620		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10				
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.									
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI									

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise .		BERTHOLD		Néant <input type="checkbox"/>							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	957 480	UV		UW	957 480			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	2 166 625		2 166 625					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	36 693		36 693					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	49		49					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	6 000		6 000				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	12 462 407		12 462 407				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	2 119		2 119				
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	6 572 206		6 572 206					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	297 275		297 275					
	Charges constatées d'avance		VS	115 850		115 850					
	<b>TOTAUX</b>			VT	22 616 706	VU	21 659 226	VV	957 480		
RENOVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	821 981		308 202		445 867		67 912	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	6 969 692		6 969 692						
Personnel et comptes rattachés		8C	3 427 421		3 427 421						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	901 659		901 659						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	673 682		673 682					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	117 773		117 773					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	255 216		255 216						
Groupe et associés (2)		VI	1 826 047		1 826 047						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	252 143		252 143						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>			VY	15 245 617	VZ	14 731 836		445 867		67 912	
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	332 123	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Désignation de l'entreprise : BERTHOLD		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/>		* Exercice N, clos le 30/09/2019		
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>							<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés							WA	1 557 431
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I) et autres amortissements non déductibles		WE	32 062	XE	39 566
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	7 504		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		XW	205 845
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	201 595	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX		
	Amendes et pénalités		WJ	4 250	Charges financières (art. 212 bis)*		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7	676 702
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7	
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes - imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							I8
à long terme - imposées aux taux de 0 %							ZN		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			- Plus-values nettes à court terme				WN		
			- Plus-values soumises au régime des fusions				WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art 39-1-3e et 212 du C G I)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	240 752	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art 209C)		SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									
							TOTAL I	WR	2 720 296
<b>II. DÉDUCTIONS</b>							<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G I E *									
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme - imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							WV	
	- imposées au taux de 0 %							WH	
	- imposées au taux de 19 %							WP	
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW	
	- imputées sur les déficits antérieurs							XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*									
Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A	XA		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*								
	Majoration d'amortissement*								
	Abattement sur les investissements et crédits	Entreprises non elles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)	K9	Entreprises non elles 44 septies		L2	Zones entreprises innovantes (art.44 septies A)		L5
		Rôle de complémentarité hors CICE (art. 44 bisdecies)	L6	Société en cotisation immobilière cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA
		ZFI+TE (art. 44 octies et octies A)	ØV	Branche d'emploi à redynamiser (art. 44 bisdecies)		IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC
		Branche relais à dynamiser (art. 44 septdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)					PC
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dégagee par le report en arriere de déficit		ZI	(133)	XG	339 394
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>							<b>TOTAL II</b>		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables .					bénéfice (I moins II)	XI	2 136 961		
					déficit (II moins I)			XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arriere (entreprises à l'IS) *					ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					XN	2 136 961		XO	

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD





Désignation de l'entreprise <u>BERTHOLD</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
ORGANIC	9K	36 201	9L 16 206
PARTICIPATION	9M	165 394	9N 151 886
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	201 595	YO 168 092
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent

Désignation de l'entreprise BERTHOLD										Néant <input type="checkbox"/>	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	11 747 847	Affectations aux réserves - Réserves légales - Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	1 504 468		ZD						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			ZE	300 000					
					ZF						
	<b>TOTAL I</b>	ØF	13 252 315		<b>TOTAL II</b>	ZH	13 252 315				
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail )	J7	1 442 710	YQ	431 102						
	— Engagements de crédit-bail immobilier			YR							
	— Effets portés à l'escompte et non échus			YS							
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance			YT	15 510 538						
	— Locations, charges locatives et de copropriété ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois )	J8		XQ	2 895 194						
	— Personnel extérieur à l'entreprise			YU	2 608 949						
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	168 027						
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV							
	— Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )	ES		ST	4 615 658						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZI	25 798 366					
	IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE			YW	360 295					
— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)		ZS		9Z	368 827						
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	729 122						
T.V.A	— Montant de la T.V.A collectée			YY	13 144 367						
	— Montant de la T.V.A déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	7 119 941						
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*			ØB	6 701 329						
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*			ØS							
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	1,35 %						
	— Numéro de centre de gestion agréé*	XP		— Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 sinon 0	ZR					
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH						
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	2 136 961	Plus-values à 15%	JK	Plus-values à 0%	JL				
				Plus-values à 19%	JM	Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble	JD	5 089 443	Plus-values à 15%	JN	Plus-values à 0%	JO				
				Plus-values à 19%	JP	Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	08578053400013					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : BERTHOLD Néant

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations *	1	LOGICIEL	1 718	1 718		
	2	MAT & OUTIL	48 963	48 963		
	3	MAT TRANSPORT	239 145	239 145		
	4	MOB & MAT BU	37 055	18 266		18 789
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES** **Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \***

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
				19%	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2	2 292	2 292	2 292			
	3	32 225	32 225	32 225			
	4	1	(18 788)	(18 788)			
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+			
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-values nettes à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑧)			15 729				
CADRE B : plus ou moins-values nettes à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)			(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19%							

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032  
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI

Désignation de l'entreprise : BERTHOLD		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01102018		et clos le : 30092019	
		Durée en nombre de mois <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel : *	YP	240	
	dont apprentis YF	10	
	dont handicapés YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I - Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	52 043 553	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	37 464	
	<b>TOTAL 1</b> OX	52 081 017	
<b>II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	24	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	148 543	
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD	1 070 608	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	67 573	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
	<b>TOTAL 2</b> OM	1 286 747	
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)</b>			
Achats	ON	26 843 791	
Variation négative des stocks	OQ	87 652	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	6 020 306	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	2 698 389	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	5	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
	<b>TOTAL 3</b> OJ	35 650 143	
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée	<b>TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3</b>	OG	17 717 621
<b>V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	17 717 621	
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)	GX		
Effectifs au sens de la CVAE *	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique	HX		
Période de référence	GY	du	GZ
Date de cessation	HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs

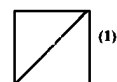
17

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2019

N° de dépôt

( liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société )

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 1 9

N° SIRET 3 4 7 8 9 0 8 4 0 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE BERTHOLD

ADRESSE (voie) 114 rue du Rattentout

CODE POSTAL 55320 VILLE DIEUE SUR MEUSE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 8 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 20000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SA Dénomination BAUDIN CHATEAUNEUF

N° SIREN (si société établie en France) 0 8 5 7 8 0 5 3 4 % de détention 96,49 Nb de parts ou actions 19004

Adresse : N° 60 Voie RUE DE LA BROUSSE

Code Postal 45110 Commune CHATEAUNEUF S/LOIRE Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD 2019

N° de dépôt

[Empty box for deposit number]

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

[Box with diagonal line]

(1)

Néant

[Empty box with asterisk]

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 1 9

N° SIRET 3 4 7 8 9 0 8 4 0 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE BERTHOLD

ADRESSE (voie) 114 rue du Rattantout

CODE POSTAL 55320 VILLE DIEUE SUR MEUSE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Table with 8 rows for subsidiaries. Each row contains: Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, % de détention, Adresse (N°, Voie, Code Postal, Commune, Pays).

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**BERTHOLD**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 320 000 euros**  
**Siège social : 114 rue du Rattentout**  
**55320 DIEUE-SUR-MEUSE**  
**347 980 840 RCS BAR LE DUC**

**RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT**

**ASSEMBLEE DU 27 MAI 2020**

**DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES**

**Affectation du résultat**

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 1 557 430.55 euros de la manière suivante :

→ A titre de dividende, trois cent mille euros soit 300.000 euros

→ Report à nouveau, soit un million deux cent cinquante sept mille quatre cent trente euros et cinquante cinq centimes, soit 1 257 430.55 €

**Montant - Mise en paiement**

Le dividende unitaire est donc de quinze euros (15€).

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 15/06/2020.

*pour copie certifiée conforme*



Le Président  
Pascal RIBOLZI



**BERTHOLD**  
S 50026 - 55320 DIEUE-SUR-MEUSE  
Tél. 03 29 87 60 70  
SIRET 347 890 840 00015



**BR Audit**

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

FABIEN MERET  
LAËTITIA CHATRON  
WILFRIED GAUTHIER

Commissaires aux Comptes

Tél. : 02 38 68 01 11

Fax : 02 38 54 06 54

**SAS BERTHOLD**

*Siège Social : 114 rue du Rattentout*

**55320 DIEUE-SUR-MEUSE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos au 30 septembre 2019**

*« Ce rapport contient 15 pages »*

**Commissaire aux Comptes**

**SAS BR AUDIT**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

*Statuant sur les comptes annuels*

*Au 30 septembre 2019*

*leur copie certifiée conforme*

**BERTHOLD**  
CS 50026 - 55320 DIEUE-SUR-MEUSE  
Tél. 03 29 87 60 70  
SIRET 347 890 840 00015

55, boulevard de Châteaudun - CS 90605 - 45016 ORLEANS CEDEX 1



**BERTHOLD**  
**Société Par Actions Simplifiée**  
**au capital de 320 000 €**  
**Siège social : 114 rue du Rattentout**  
**55320 DIEUE-SUR-MEUSE**  
**347 890 840 RCS ORLEANS**

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**  
***Exercice clos le 30 septembre 2019***

Aux associés,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS BERTHOLD relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> Octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous n'avons pas d'élément particulier à porter à votre connaissance. Nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Ces appréciations ne constituent pas une opinion sur des éléments des comptes pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Orléans, le 11 mars 2020

---

**Pour la SAS BR AUDIT,  
représentée par**

  
**Fabien MERET**  
**Commissaire aux Comptes**

# Bilan Actif

BERTHOLD

Période du 01/10/18 au 30/09/19  
Edition du 12/02/20  
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/09/2019	Net (N-1) 30/09/2018
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ</b>				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	240 447	217 424	23 023	19 555
Fonds commercial	15 245		15 245	15 245
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL Immobilisations incorporelles :</b>	<b>255 692</b>	<b>217 424</b>	<b>38 268</b>	<b>34 800</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	1 406 223	318 118	1 088 106	1 017 704
Constructions	4 833 006	2 797 127	2 035 879	2 092 675
Installations techniques, matériel et outillage industriel	8 349 164	6 583 289	1 765 875	1 803 133
Autres immobilisations corporelles	4 265 332	2 446 935	1 818 397	1 156 312
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				12 000
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>18 853 725</b>	<b>12 145 468</b>	<b>6 708 258</b>	<b>6 081 823</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	1 176 618		1 176 618	98 863
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	500 000		500 000	500 000
Prêts				
Autres immobilisations financières	957 480		957 480	957 900
<b>TOTAL Immobilisations financières :</b>	<b>2 634 098</b>		<b>2 634 098</b>	<b>1 556 763</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>21 743 516</b>	<b>12 362 892</b>	<b>9 380 624</b>	<b>7 673 386</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières et approvisionnement	1 138 231		1 138 231	1 225 883
Stocks d'en-cours de production de biens	64 960 533	277 089	64 683 444	62 760 330
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>	<b>66 098 764</b>	<b>277 089</b>	<b>65 821 675</b>	<b>63 986 213</b>
<b>CRÉANCES</b>				
Avances, acomptes versés sur commandes	7 483		7 483	5 790
Créances clients et comptes rattachés	2 166 625		2 166 625	1 562 134
Autres créances	19 376 751		19 376 751	18 053 917
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>21 550 859</b>		<b>21 550 859</b>	<b>19 621 841</b>
<b>DISPONIBILITÉS ET DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement	7 153 628		7 153 628	7 090 351
Disponibilités	2 385 597		2 385 597	1 231 240
Charges constatées d'avance	115 850		115 850	148 491
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>9 655 076</b>		<b>9 655 076</b>	<b>8 470 082</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>97 304 699</b>	<b>277 089</b>	<b>97 027 610</b>	<b>92 078 136</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>119 048 215</b>	<b>12 639 981</b>	<b>106 408 234</b>	<b>99 751 523</b>

# Bilan Passif

BERTHOLD

Période du 01/10/18 au 30/09/19  
Edition du 12/02/20  
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2019	Net (N-1) 30/09/2018
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé	320 000	320 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	32 020	32 020
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	12 952 315	11 747 847
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>1 557 431</b>	<b>1 504 468</b>
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>14 861 766</b>	<b>13 604 336</b>
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	201 190	225 597
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	331 489	290 404
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>15 394 445</b>	<b>14 120 336</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	1 257 478	778 021
Provisions pour charges	30 777	20 518
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>1 288 255</b>	<b>798 539</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	821 981	1 154 176
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 826 047	2 162 316
Emprunts et dettes financières divers		
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>2 648 028</b>	<b>3 316 491</b>
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	75 997 513	68 839 345
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 969 692	8 946 561
Dettes fiscales et sociales	3 602 940	3 499 647
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	255 216	147 118
Autres dettes	252 143	83 485
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>11 079 992</b>	<b>12 676 811</b>
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
<b>DETTES</b>	<b>89 725 534</b>	<b>84 832 647</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>106 408 234</b>	<b>99 751 523</b>

# Compte de Résultat (Première Partie)

BERTHOLD

Période du 01/10/18 au 30/09/19  
Edition du 12/02/20  
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/09/2019	Net (N-1) 30/09/2018
Ventes de marchandises	48 760		48 760	375
Production vendue de biens	116 560		116 560	165 182
Production vendue de services	51 878 233		51 878 233	39 028 590
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>52 043 553</b>		<b>52 043 553</b>	<b>39 194 147</b>
Production stockée			1 070 608	8 133 959
Production immobilisée			148 543	27 470
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			1 474 172	2 312 889
Autres produits			24	24
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>54 736 900</b>	<b>49 668 489</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			10 262 963	10 209 736
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			87 652	(412 049)
Autres achats et charges externes			25 798 366	21 689 891
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>36 148 981</b>	<b>31 487 578</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			<b>729 122</b>	<b>647 854</b>
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements			10 247 287	10 040 779
Charges sociales			2 865 651	3 044 969
<b>TOTAL charges de personnel :</b>			<b>13 112 938</b>	<b>13 085 748</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 369 379	1 315 677
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			277 092	842 028
Dotations aux provisions pour risques et charges			701 088	104 609
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>2 347 559</b>	<b>2 262 314</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>5</b>	<b>5</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>52 338 605</b>	<b>47 483 499</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>2 398 295</b>	<b>2 184 990</b>

# Compte de Résultat (Seconde Partie)

BERTHOLD

Période du 01/10/18 au 30/09/19  
Edition du 12/02/20  
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2019	Net (N-1) 30/09/2018
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>2 398 295</b>	<b>2 184 990</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée		196
Perte supportée ou bénéfice transféré	23 530	
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	132 727	145 242
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>132 727</b>	<b>145 242</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	62 688	54 947
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>62 688</b>	<b>54 947</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>70 038</b>	<b>90 294</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>2 444 803</b>	<b>2 275 480</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		5 119
Produits exceptionnels sur opérations en capital	58 925	79 994
Reprises sur provisions et transferts de charges	44 620	22 150
	<b>103 544</b>	<b>107 263</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	44 327	56 602
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	18 789	4 904
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	85 705	91 536
	<b>148 821</b>	<b>153 042</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(45 276)</b>	<b>(45 779)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	165 394	126 572
Impôts sur les bénéfices	676 702	598 661
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>54 973 171</b>	<b>49 921 189</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>53 415 740</b>	<b>48 416 721</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>1 557 431</b>	<b>1 504 468</b>

## **I – REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### **Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :**

#### **a) Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en l'état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Concessions, logiciels et brevets	De 01 à 02 ans
Constructions	De 10 à 25 ans
Agencement des constructions	08 ans
Matériel et outillage industriels	De 01 à 08 ans
Matériel de transport	De 01 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	De 05 à 10 ans
Mobilier	08 ans

Les amortissements dégressifs sont traités par le biais de l'amortissement dérogatoire conformément au règlement CRC 2002-10.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

#### **b) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

#### **c) Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

#### **d) Stocks**

Les matières et marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition. Ces éléments sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Les travaux en cours sont évalués à leur prix de revient. Ces éléments sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision, quand la valeur des travaux, en prix de revient, est supérieure au prix de vente, à la date de clôture de l'exercice.

e) Travaux à long terme

Les résultats sur travaux à long terme sont pris en compte lors de leur achèvement.

f) Provisions pour risques et charges

Elles sont calculées de façon à faire face aux risques nés dans l'exercice et devant se déduire dans les exercices suivants.

Les dotations 2019 concernent :

Deux sinistres sur chantier	pour un montant de	690 829 €
Remise en état de la Carrière de Rouvrois	pour un montant de	10 259 €

Aucune indemnité de départ en retraite n'est provisionnée. Voir paragraphe XX.

**II - FAITS CARACTERISTIQUES**

Néant

**III - ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN**

. Montant des créances représentées par effets de commerce	:	0 €
. Montant des dettes représentées par effet de commerce	:	0 €
. Montant des immobilisations financières concernant des entreprises liées	:	0 €
. Montant des dettes TTC concernant les entreprises liées	:	2 083 116 €
. Montant des charges HT concernant les entreprises liées	:	2 326 175 €
. Montant des produits HT concernant les entreprises liées	:	2 229 008 €
. Montant des créances TTC concernant les entreprises liées	:	6 854 438 €

**IV - FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

. Nature	:	
. Montant	:	N.A.
. Durée d'amortissement	:	

**V - FONDS COMMERCIAL**

. Nature	1) Reprise du fond de l'entreprise BERTHOLD F.
. Montant	1) 15 244,90 €
. Date	1) 10/07/1988

**VI - INTERETS IMMOBILISES**

- Montant	:	N.A.
-----------	---	------

**VII - INTERETS SUR ELEMENTS DE L'ACTIF CIRCULANT**

- Montant	:	N.A.
-----------	---	------

**VIII - DIFFERENCES D'EVALUATION SUR ELEMENTS D'ACTIF CIRCULANT**

- Stocks :		
. Valeur au bilan	:	65 821 675 €
. Valeur du marché	:	supérieure
- Valeurs mobilières		
. Valeur au bilan	:	7 153 628 €
. Valeur du marché	:	7 153 628 €

**IX - COMPTE DE REGULARISATION**
*Voir détail joint*
**X - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

- 20.000 actions de 16 Euros	:	320 000 €
- Augmentation de capital suite au passage à l'Euro	:	15 101,97 €

**XI - PARTS BENEFICIAIRES**

- Nombre	:	N.A.
- Valeur unitaire	:	

**XII - ENGAGEMENTS BILAN**

<u>Crédit bail</u>	:	<i>Voir détail joint</i>
<u>Emprunts</u>	:	<i>Voir détail joint</i>

Nantissement / Hypothèques d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières :

Type de nantissement	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Montant d'actif nanti (a)	Total du poste de bilan (b)	% correspondant (a) / (b)
s/immo corporelle (1)	13/06/2015	13/05/2020	378 500 €	465 000 €	84%
s/immo financière (2)	31/01/2016	26/11/2025	500 000 €	500 000 €	100%

(1) Nantissement du matériel (machine de soudage et machine de raboutage) financé par l'emprunt souscrit à la BNP pour 390 000€.

(2) Nantissement du compte titres ouvert à la Société Générale, afin de garantir le prêt souscrit le 20/11/2015. Ce compte titres est composé de 10 titres SG ISSUER TV15-141125 EMTN d'une valeur unitaire de 50 000 € (cinquante mille euros).

**XIII - ENGAGEMENTS HORS BILAN**

- Cautions données	:	8 308 774 €
- Cautions reçues	:	4 334 618 €
- Caution en faveur du fournisseur TOTAL souscrit par BAUDIN	:	108 481 €

**XIV - PARTICIPATIONS FINANCIERES**
*Voir tableau joint*

**XV - CONSOLIDATION**

- Les comptes de BERTHOLD SA sont intégrés globalement par la  
Société P.C.B.  
60, rue de la Brosse  
45110 CHATEAUNEUF SUR LOIRE

**XVI - INTEGRATION**

- A compter de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> octobre 2012, la Société BERTHOLD est incluse dans le périmètre d'intégration de la société BAUDIN CHATEAUNEUF.  
L'option et l'accord notifiés à l'administration fiscale demeurera en vigueur pendant toute la durée d'appartenance de la société BERTHOLD au groupe intégré formé par BAUDIN CHATEAUNEUF.

**XVII - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES : 17 900 € HT****XVIII - VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN : 239,85**

- Cadre : 53,37
- ETAM : 44,09
- Ouvriers : 142,39 (dont 10,15 apprentis)

**XIX - CUMUL DU DIF AU 30 SEPTEMBRE 2019**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, le DIF (Droit Individuel à la Formation) est remplacé par le CPF (Compte Personnel de Formation). Il n'est plus géré par l'entreprise.

**XX - ENGAGEMENTS DES INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE**

Pour le personnel Ouvriers, les indemnités de retraite sont couvertes par le contrat Prévoyance PRO BTP conformément aux conventions collectives applicables dans l'entreprise.

Pour le personnel Etam et Cadres, aucune provision des engagements retraite n'a été constatée dans les comptes.

Une simulation a été faite à partir des hypothèses suivantes :

- Convention Collective : Bâtiment Convention Collective Nationale
- Masse salariale de référence : 3 858 535 €
- Taux annuel estimé d'augmentation des salaires : 2,00 % (Cadres et Etam)
- Taux moyen de charges sociales : 45%
- Taux de rotation du personnel (turn over) : 3,00%
- Mode de départ à la retraite : départ volontaire à l'initiative des salariés
- Age de retraite envisagé : 65 ans
- Table de mortalité : TF00-02 pour les femmes / TH00-02 pour les hommes

Suivant cette étude, le montant des engagements retraite pour le personnel Etam et Cadres s'élève à 1 042 219 €.

Les IFC ont été simulés au 31/12/2019, avec une date d'effet au 01/01/2020.

**XXI - CICE**

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant définitif de 330 736 euros.

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 6489000 - Charges de personnel.

Le produit du CICE, propre à l'entreprise, comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Aucune provision pour le CICE de l'année civile 2019 n'a été constatée, car le crédit d'impôt est supprimé au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Cette suppression fait suite à sa transformation en allègements de charges patronales.

# État des Échéances des Créances et Dettes

BERTHOLD

Période du 01/10/18 au 30/09/19  
Edition du 12/02/20  
Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	957 480		957 480
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>	<b>957 480</b>		<b>957 480</b>
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	2 166 625	2 166 625	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	36 693	36 693	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49	49	
État - Impôts sur les bénéfices	6 000	6 000	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	12 462 407	12 462 407	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 119	2 119	
État - Divers			
Groupe et associés	6 572 206	6 572 206	
Débiteurs divers	297 275	297 275	
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>21 543 376</b>	<b>21 543 376</b>	
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	<b>115 850</b>	<b>115 850</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>22 616 706</b>	<b>21 659 226</b>	<b>957 480</b>

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	821 981	308 202	445 867	67 912
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	6 969 692	6 969 692		
Personnel et comptes rattachés	3 427 421	3 427 421		
Sécurité sociale et autres organismes	901 659	901 659		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	673 682	673 682		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	117 773	117 773		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	255 216	255 216		
Groupe et associés	1 826 047	1 826 047		
Autres dettes	252 143	252 143		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>15 245 617</b>	<b>14 731 838</b>	<b>445 867</b>	<b>67 912</b>

# Provisions Inscrites au Bilan

BERTHOLD

Période du 01/10/18 au 30/09/19  
Edition du 12/02/20  
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	290 404	85 705	44 620	331 489
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>	<b>290 404</b>	<b>85 705</b>	<b>44 620</b>	<b>331 489</b>

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	798 539	701 088	211 372	1 288 255
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>798 539</b>	<b>701 088</b>	<b>211 372</b>	<b>1 288 255</b>

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	1 129 595	277 092	1 129 598	277 089
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>	<b>1 129 595</b>	<b>277 092</b>	<b>1 129 598</b>	<b>277 089</b>

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2 218 538</b>	<b>1 063 885</b>	<b>1 385 590</b>	<b>1 896 833</b>
----------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

# Immobilisations

BERTHOLD

Période du 01/10/18 au 30/09/19  
Edition du 12/02/20  
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	227 909		29 501
<b>TOTAL Immobilisations incorporelles :</b>	<b>227 909</b>		<b>29 501</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains	1 264 984		141 240
Constructions sur sol propre	3 692 641		123 281
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	973 850		43 234
Installations techniques et outillage industriel	7 854 220		543 907
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport	3 232 995		1 070 988
Matériel de bureau, informatique et mobilier	159 629		77 920
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes	12 000		
<b>TOTAL Immobilisations corporelles :</b>	<b>17 190 319</b>		<b>2 000 569</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	98 863		1 077 755
Autres titres immobilisés	500 000		
Prêts et autres immobilisations financières	957 900		
<b>TOTAL Immobilisations financières :</b>	<b>1 556 763</b>		<b>1 077 755</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>18 974 991</b>		<b>3 107 825</b>

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		1 718	255 692	
<b>TOTAL Immobilisations incorporelles :</b>		<b>1 718</b>	<b>255 692</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains			1 406 223	
Constructions sur sol propre			3 815 923	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			1 017 083	
Install. techn., matériel et out. industriels		48 963	8 349 164	
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport		239 145	4 064 838	
Mat. de bureau, informatique et mobil		37 055	200 494	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes		12 000		
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>		<b>337 163</b>	<b>18 853 725</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			1 176 618	
Autres titres immobilisés			500 000	
Prêts et autres immo. financières		420	957 480	
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>		<b>420</b>	<b>2 634 098</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>339 301</b>	<b>21 743 516</b>	